

# L'islam en questions et réponses

Superviseur général:  
Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

## 10518 - Solliciter le secours et l'assistance des djinns

---

### question

Quand certaines personnes veulent invoquer Allah contre quelqu'un, ils disent : **ô djinns, prenez-le ! O les plus forts des djinns, enlevez-le. Les sept vous prendront, briseront votre colonne vertébrale et suceront votre sang !** Comment juger ces propos ?

### la réponse favorite

Louange à Allah.

Ceci relève du shirk qui consiste à solliciter le secours des djinns. Certains y ont recours en raison des appréhensions qu'ils nourrissent envers les djinns et leurs craintes de leur force. Les cœurs qui ne sont pas animés par une foi vraie en Allah et une confiance réelle en Lui, ces cœurs s'abandonnent à ces fausses croyances et sollicitent le secours de créatures qui ne peuvent ni profiter à elles-mêmes ni écarter le préjudice d'elles-mêmes et ne peuvent pas le faire pour autrui.

Interrogé sur ces actes, cheikh Ibn Baz (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « c'est la pire forme de chirk à l'égard d'Allah, le Transcendant. Il faut l'abandonner, s'en méfier, recommander son abandon et condamner celui qui s'y livre.

Ceux qui se livrent à des actes entachés du chirk (doivent être boycottés), car il n'est pas permis ni d'entretenir des liens de mariage avec eux ni de manger les animaux tués par eux ni de leur faire la prière des mortels ni de prier derrière eux aussi longtemps qu'ils n'auront pas déclaré leur repentir sincèrement et L'adorer Lui seul ».

Voir Iqamatal-Barahin alaa hukmi man istaghatha bi ghayri Allah, p. 30.

Quant à la Commission Permanente pour les Recherches Religieuses et la Consultance, elle a émis

# L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

une fatwa en ces termes : « La demande de l'assistance des djinns et l'imploration de leur secours pour satisfaire des besoins allant dans le sens de nuire à quelqu'un ou de lui réaliser un profit constituent une forme de chirk dans le culte. En effet, c'est une manière d'initier une coopération mutuelle avec les djinns, de sorte que ceux-ci répondent aux sollicitations de leurs partenaires humains en contrepartie de leur vénération par ces derniers, de leur recours à eux et de la demande d'assistance qu'ils leur adressent dans le but de réaliser leurs désirs. A ce propos, le Très Haut dit : **Et le jour où Il les rassemblera tous: "ش communauté des djinns, vous avez trop abusé des humains". Et leurs alliés parmi les humains diront: "ô notre Seigneur, nous avons profité les uns des autres, et nous avons atteint le terme que Tu avais fixé pour nous." Il leur dira: "l'Enfer est votre demeure, pour y rester éternellement, sauf si Allah en décide autrement. "Vraiment ton Seigneur est Sage et Omniscient. Et ainsi accordons- Nous, à certains injustes l' autorité sur d' autres, (injustes) à cause de ce qu' ils ont acquis. (Coran, 6 : 128-129) et dit : Or, il y avait parmi les humains, des mâles qui cherchaient protection auprès des mâles parmi les djinns mais cela ne fit qu' accroître leur détresse. (Coran, 72 : 6).**

La demande de l'assistance des djinns pour faire du mal à quelqu'un ou pour préserver quelqu'un d'un mal redouté, tout cela relève du chirk. Les prières et le jeûne de celui qui s'y livre perdent toute valeur compte tenu de la parole du Très Haut : **En effet, il t' a été révélé, ainsi qu' à ceux qui t' ont précédé: "Si tu donnes des associés à Allah, ton œuvre sera certes vaine; et tu seras très certainement du nombre des perdants. (Coran, 39 : 65).** Celui qui se comporte notoirement de cette manière ne bénéficiera pas de la prière faite pour les morts et ne sera pas accompagné à sa dernière demeure et ne sera pas enterré dans un cimetière musulman ».

Fatwa de la Commission Permanente, 1/407-408.

Quant aux attitudes obscurantistes qu'impliquent l'imploration du secours, la demande d'assistance et la confiance qu'ils se font entre eux, elles s'expriment à travers ces mots entachés du chirk : **je subsiste grâce à Allah et à toi Je suis sous la protection d'Allah et de toi Ceci vient**

# L'islam en questions et réponses

Superviseur général:  
Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

d'Allah et de toi Allah est pour moi au ciel et tu es pour moi sur terre .

Ces phrases sont indubitablement entachées de chirk puisqu'on y assimile la créature au Créateur. Combien notre Maître transcende cela ! S'agissant de Gabriel et de Muhammad on les invoque en dehors d'Allah. C'est dans ce sens que les ignorants disent : ô Gabriel, soutiens-moi. O Muhammad, intercède en ma faveur. Allah est le garant de l'assistance.